

Risques météorologiques

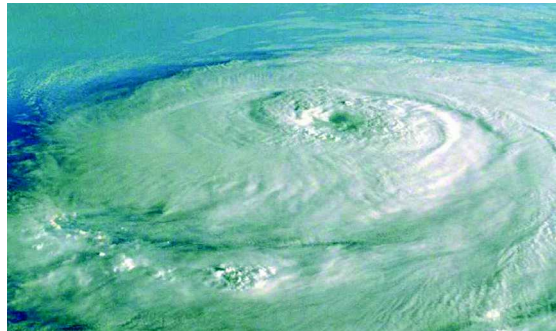
Perturbation atmosphérique courante dans notre région avec les orages diluviens, la tempête est un phénomène météorologique violent, caractérisé par des vents rapides (au delà de 89 km/h en moyenne) et des précipitations intenses (pluie ou neige).

Comme on a pu le constater lors de la tempête exceptionnelle de 1999, elle peut avoir un impact considérable sur l'homme (accidents parfois mortels), sur le milieu naturel (montée des eaux, ...) et des conséquences économiques importantes (dégradation ou destruction de biens publics ou privés, de réseaux, d'infrastructures de transport, ou de structures industrielles et agricoles).

D'autres phénomènes météorologiques peuvent aussi entraîner des désordres importants notamment lors des déplacements courants (neige, grêle, verglas...).

Préventivement, la Commune élague ses arbres quand les branches peuvent présenter un danger en cas de tempête, et ferme les accès aux jardins publics si les conditions météo sont trop défavorables.

La Ville intervient également dans le déneigement des axes principaux de circulation, des écoles, ou des bâtiments publics ...



ENJEUX FACE AUX RISQUES METEOROLOGIQUES



VOUS AVEZ UN RÔLE A JOUER ...

Soyez attentifs aux informations de **VIGILANCE METEOFRANCE** :

■ **pas de vigilance particulière**

■ **Soyez attentifs ;**
... des phénomènes habituels dans la région mais localement dangereux (tramontane, orages ...) sont prévus

■ **Soyez très vigilants ;**
des phénomènes dangereux sont prévus ;

prenez-vous au courant de l'évolution de la situation ...

■ **Une vigilance absolue s'impose ;**

des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus... respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics

• Une alerte orange ou rouge de météo France a été lancée

AVANT :

• rangez ou fixez les objets exposés au vent

PACK DE SECURITE

- radio à piles
- lampe de poche
- matériel de confinement (ruban adhésif, serpillière ...)
- nourriture, eau, médicaments
- couverture et vêtements de rechange
- papiers personnels importants ...



PENDANT :

- Restez chez vous et évitez toute activité extérieure
- n'entreprenez aucun déplacement non indispensable
 - si vous devez obligatoirement vous déplacer, renseignez-vous sur les conditions de circulation, et signalez votre départ à vos proches
 - écoutez radio France Bleu Hérault (103.7 FM) pour rester informé
 - n'encombrez pas les lignes téléphoniques sauf en cas d'urgence vitale
 - ne vous abritez pas sous les arbres ni le long des bâtiments



VENT VIOLENT ET PRECIPITATIONS :

- fermez les volets, portes et fenêtres
- débranchez les appareils électriques et les antennes télé
- n'intervenez pas sur les toitures



NEIGE :

- abritez-vous sous un toit solide et résistant
- ne stationnez pas sous les lignes électriques
- prévoyez des équipements spéciaux et du matériel adapté pour rouler sur la neige, le cas échéant



APRES :

- apportez une première aide aux voisins ; pensez aux personnes âgées et handicapées
- évaluez les dégâts, prenez des photos pour les assurances, et éloignez-vous des points dangereux
- ne touchez pas aux fils électriques tombés par terre

► Dans tous les cas, **RESPECTEZ LES CONSIGNES DES AUTORITES**